

**JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES,
samedi 3 décembre 2011 :**

**La réinsertion socioprofessionnelle,
la finalité des Soins de Suite et de Réadaptation.**

Marseille, le 17 novembre 2011 - À l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, Gabriel Bossy, président, et Théodore Amarantinis, délégué général de la CSSR (Confédération des Soins de Suite et de Réadaptation), rappellent que la réinsertion socioprofessionnelle est une mission d'accompagnement officiellement reconnue par la loi depuis 2008. Afin de faire mieux connaître et reconnaître ce travail essentiel, la CSSR s'engage dans l'information du grand public et des professionnels de santé en publiant sur son site Internet www.fhp-ssr.fr un dossier complet, ouvert à tous : reportages et témoignages illustrent l'investissement des équipes pluridisciplinaires de SSR dans la réinsertion socioprofessionnelle des patients.

Une équipe pluridisciplinaire pour élaborer de véritables projets de vie.

Le site Internet de la CSSR (www.fhp-ssr.fr) met en ligne un [dossier sur la réinsertion socioprofessionnelle](#), essentielle pour de nombreux patients handicapés. Après un accident de santé, la capacité du patient à se réinsérer socialement et professionnellement peut être compromise : les centres de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) interviennent pour l'accompagner vers une plus grande autonomie et pour faciliter son retour au domicile et dans la vie professionnelle. Le docteur Gabriel Bossy, président de la CSSR : « *Les centres de SSR ont un rôle clef dans l'accompagnement vers plus d'autonomie des patients handicapés. La réinsertion socioprofessionnelle est un élément central de cet accompagnement, auquel une équipe pluridisciplinaire travaille* ».

Le patient peut être notamment entouré d'un kinésithérapeute qui assure sa rééducation physique, d'un ergothérapeute qui lui apprend à réintégrer tous les gestes de la vie quotidienne, d'un orthophoniste qui assure sa rééducation au langage et à la déglutition, d'un neuropsychologue qui travaille sur le raisonnement et sur l'attention, d'une assistante sociale...

La finalité pour le patient et les équipes qui l'entourent : définir de façon personnalisée la meilleure manière de vivre avec son handicap et trouver les techniques pour le contourner au quotidien. Par exemple, choisir un équipement adapté ou aménager le logement ou le lieu de travail.

En plus de l'expertise médicale et paramédicale, les prises en charge en SSR intègrent une assistance psychologique forte auprès des patients qui en ont le plus besoin.

Patients et soignants témoignent

Le [dossier de la CSSR](#) met en lumière les témoignages de patients et des soignants qui les accompagnent. Au-delà du retour à domicile et d'une autonomie dans la vie de tous les jours, se réinsérer socialement et professionnellement est essentiel pour ces patients : « *À ma sortie d'hospitalisation, il était important pour moi de garder un pied dans la vie professionnelle, ou au moins de participer à la vie sociale* », explique Bruno, ancien champion de VTT et professeur de physique, victime d'une grave chute lors d'une course et ayant perdu l'usage de ses jambes et de l'un de ses bras.

Parallèlement à son travail de réadaptation, il est pris en charge par le pôle d'insertion socioprofessionnel de la clinique Saint-Martin, qui l'accompagne dans la recherche de solutions pour reprendre son activité professionnelle. « *Bruno est professeur de physique dans un lycée. Après son accident, il ne lui était plus possible d'écrire sur le tableau pendant les cours. On a donc trouvé un tableau interactif et on a vérifié sur place que Bruno pouvait utiliser les commandes de ce dispositif, avec un styler graphique qui lui permet d'écrire sur une petite tablette* » explique le docteur Marie-Françoise Chapuis, chef du service des blessés médullaires de la clinique Saint-Martin.

La responsable du pôle d'insertion de la clinique, Joëlle Burot, évoque la prise en charge d'un étudiant en médecine qui, après un accident, a dû se réorienter : « *En parallèle de sa réadaptation, nous avons déterminé un cursus universitaire adapté à sa situation, en faculté de physique-chimie. Puis nous l'avons aidé à trouver et obtenir une chambre adaptée à une mobilité réduite* ».

Tout en le plaçant au cœur du dispositif, les services de réinsertion socioprofessionnelle accompagnent le patient dans toutes les démarches nécessaires à son retour à l'autonomie, comme les aides sociales, le choix d'un logement adapté, ou le mode de déplacement.

A propos de la CSSR-FHP

La Confédération des Soins de Suite et de Réadaptation (CSSR) est l'organisation représentative des 480 établissements privés de SSR. C'est l'un des 3 syndicats de spécialités de la Fédération Hospitalière Privée (FHP). Les centres de SSR privés assurent près du tiers de la prise en charge globale en SSR et accueillent plus de 375 000 patients par an.

En raison de leur positionnement, et à travers les 480 établissements et 25 000 emplois qu'ils représentent, les SSR privés constituent une véritable force au sein de notre système de soins.

Ils regroupent une variété de professions, à la fois médicales et paramédicales, allant des infirmiers et aides-soignants aux assistants sociaux, en passant par les kinésithérapeutes, les psychomotriciens ou les intervenants divers en activité physique adaptée (APA) . Face à l'afflux croissant de patients, les cliniques de SSR ont besoin de plus en plus de personnel formé et qualifié.

Contact presse : Vianney Le Parquic
01 40 07 96 68 – vianney.leparquic@confluence.fr